



COMMUNE
DE
RAMATUELLE

Centre de loisirs municipal de Bonne Terrasse

Dossier de présentation

*Les documents de ce dossier ont été réalisés à l'occasion de
l'inauguration officielle du bâtiment le 10 juin 2006.*

*Le centre de loisirs a été ouvert au fonctionnement
lors des vacances scolaires de février 2006.*

*Ce dossier contient également les chiffres de consommation des
plaquettes au bois nécessaires au chauffage du bâtiment.*



Une démarche d'avant-garde

Une démarche d'avant-garde pour un bâtiment sain, confortable et respectueux de l'environnement : avec ce nouveau "centre de loisirs sans hébergement", la municipalité offre aux enfants Ramatuellois le meilleur des techniques développées par les entreprises françaises de la construction. Ici, nos enfants entrent de plain-pied ... dans l'univers du troisième millénaire.

Le transfert du centre aéré à proximité de la plage figurait en 2001 au programme électoral de l'équipe municipale dirigée par Roland Bruno. En réalisant le nouveau bâtiment nécessaire, la municipalité a d'abord pensé à l'enfant.

C'est ainsi que ce centre aéré de la dernière génération a été construit dans le respect d'un "cahier des prescriptions environnementales" rappelant à tous les corps de métiers la démarche adoptée par la municipalité.

La fonction primordiale d'un bâtiment étant d'abriter ses occupants, un soin particulier a été apporté à la conception d'un bâtiment sain et confortable tout au long de l'année.

Le centre aéré est ainsi constitué d'un ensemble de "boîtes" - autant de pièces abritant la salle polyvalente, les salles d'activités, la bibliothèque, le réfectoire et sa cuisine, le tout étant protégé par une vaste "sur-toiture" végétalisée de 1329 mètres carrés.

L'air tempéré qui circule entre la sur-toiture et les plafonds des « boîtes » est naturellement frais en été. L'orientation Est-Ouest du bâtiment lui permet en saison froide de bénéficier au maximum des rayons du soleil qui pénètrent sous la sur-toiture parasol... uniquement l'hiver.

Les matériaux de construction ont eux-mêmes été sélectionnés pour le confort naturel qu'ils procurent : le bois, dont le pouvoir isolant est encore renforcé par de la ouate de cellulose, et la terre crue mise en œuvre pour la salle polyvalente sous forme de "pisé".

Dans cet univers naturel, les produits chimiques parfois utilisés pour la construction - éthers de glycol, solvants... - ont été proscrits, au profit des colles et peintures les plus respectueuses de la santé.

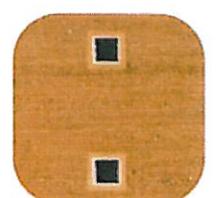
Efficacement isolé, rafraîchi naturellement en été, bien exposé au soleil le restant de l'année, le bâtiment mobilise en outre pour son chauffage et son eau chaude une énergie renouvelable, propre et locale : le bois.

Une chaudière automatique dessert le centre technique municipal voisin et le nouveau centre aéré. Elle est approvisionnée en bois déchiqueté provenant de la forêt des Maures. Cette chaudière au bois - également d'avant-garde - permet de valoriser une petite partie des bois retirés du massif - et jusqu'à présent exportés vers des papeteries en France ou en Italie. C'est le coup d'envoi d'une filière « bois-énergie » économe en transport que le service "forêt - espace rural" du S.I.V.O.M. du Pays des Maures et du Golfe de Saint-Tropez s'emploie à développer pour relancer l'entretien d'un immense espace forestier aujourd'hui à l'abandon.

Ce nouveau centre aéré respectueux de l'environnement est par ailleurs conçu pour économiser l'électricité - détecteurs privilégiant l'éclairage naturel, ampoules fluo-compactes favorisé par un jeu de toiture, ampoules basse consommation... et l'eau, avec des sanitaires économeurs et des plantations d'espèces locales et rustiques dans ses jardins.

Les Ramatuellois peuvent être fiers de contribuer, par cet exemple concret, au développement d'une nouvelle génération de bâtiments qui permettent de "répondre aux besoins du présent (...) (sans) compromettre la capacité des générations futures (...) à satisfaire leurs propres besoins".

Déjà la "démarche HQE®" est adoptée par les maîtres d'ouvrage les plus avisés, d'abord au bénéfice des populations sensibles - écoles, collèges, lycées, personnes âgées dans les maisons de retraite - et de plus en plus souvent aussi dans l'habitat.





Un bâtiment "Haute qualité environnementale"

Le centre aéré a été bâti selon les principes de la "Haute qualité environnementale".

L'association HQE dispose d'une licence exclusive des marques "HQE®" et "démarche HQE®".

Elle a confié à l'agence française de normalisation (AFNOR) le soin d'établir une certification "NF Bâtiments tertiaires - Démarche HQE®" qui a vu le jour courant 2005, alors que le centre aéré était déjà en chantier.

L'ambition de l'association HQE est d'œuvrer dans une perspective de développement durable à la réalisation d'ouvrages sains et confortables dont les impacts sur l'environnement, évalués sur l'ensemble de leur cycle de vie, soient aussi favorables que possible.

Pour en savoir plus : www.assohqe.org.



Le choix de la terre crue

La terre crue était déjà utilisée il y a des milliers d'années par l'homme pour construire ses habitations.

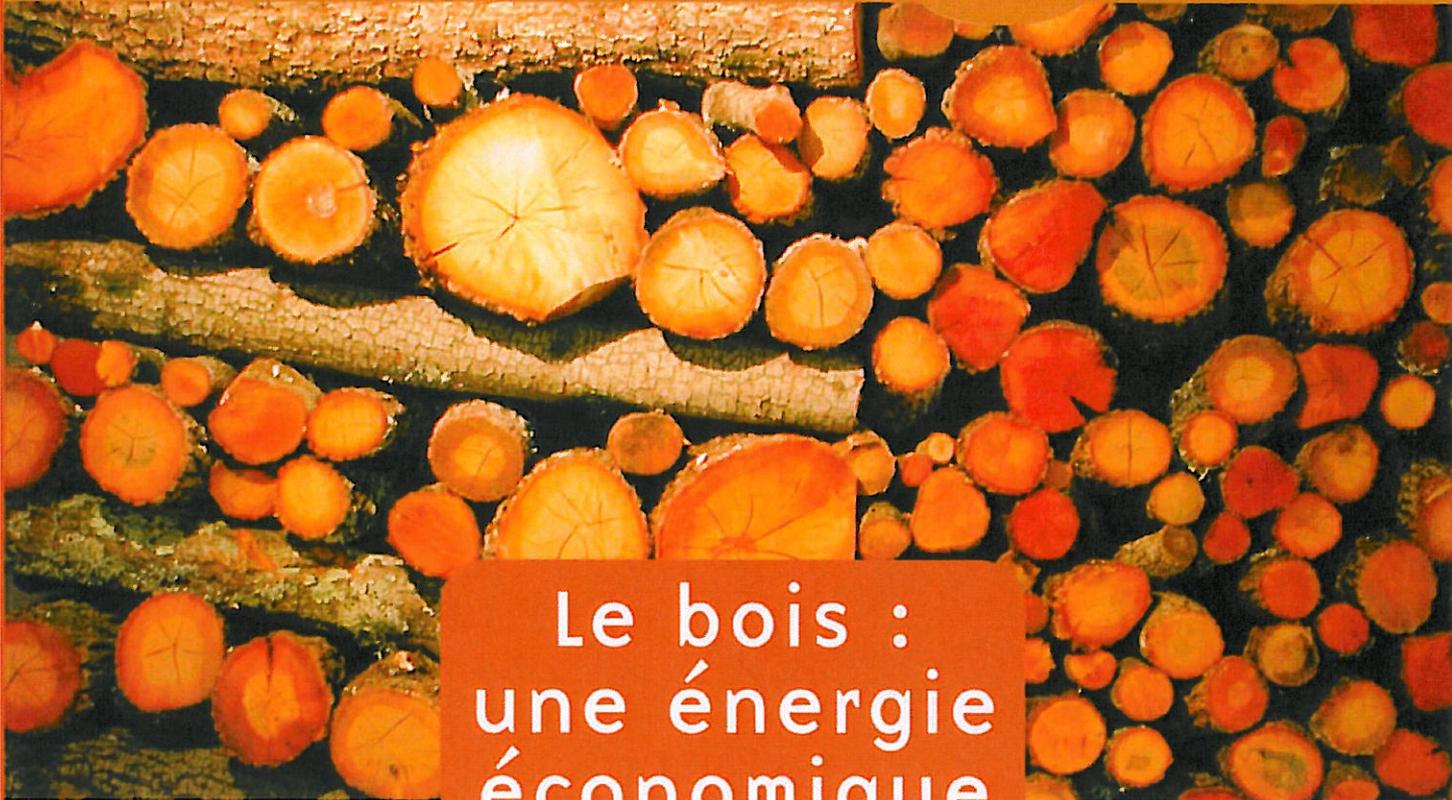
Désormais certifié par le centre scientifique et technique du bâtiment, le mélange de terre crue et chaux présente des qualités exceptionnelles qui en font un matériau d'avenir : crue et donc économe en énergie, excellent isolant, la terre crue stabilisée régule l'hygrométrie.

Elle absorbe l'excès d'humidité de l'air en hiver et l'humidifie en période de sécheresse.

La terre crue adoucit les sons, absorbe les odeurs, et réduit la quantité de poussière car elle ne conduit pas l'électricité statique.

Par ses jeux de couleurs, de reliefs, de formes - voûtes notamment, elle enrichit magnifiquement les décors.

Pour en savoir plus : www.craterre.archi.fr
www.akterre.com



Le bois : une énergie économique

Base d'une maison de 120 m² habitable
parfaitement isolée et située en Ile de France

Guide du chauffage et de la climatisation - Edition 2005-2006

CHAUFFAGE : COUTS COMPARES DE DIFFERENTES ENERGIES

	Kw/h	Coût à l'année
ELECTRIQUE	6,45/10,58	1 545 €
CLIMATISATION REVERSIBLE	6,45/10,58	953 €
FIOUL	4,04	869 €
FIOUL CONDENSATION	4,04	824 €
GAZ RESEAU	3,41	821 €
GAZ CONDENSATION	3,41	783 €
GEOtherME	6,45/10,58	846 €
PROPANE	10	2 011 €
PROPANE CONDENSATION	10	1 900 €
BOIS	2,6	766 €



Le bois et l'effet de serre

La multiplication des catastrophes climatiques ces dernières années: cyclones, sécheresse, pluies diluviennes est directement en relation avec la production par l'homme d'énormes quantités de "gaz à effet de serre", qui piègent la chaleur dans l'atmosphère et réchauffent progressivement la planète.

Le monoxyde (CO) et le dioxyde (CO₂) de carbone sont les principaux gaz à effet de serre.

Pour croître, un végétal se nourrit notamment du carbone présent dans l'atmosphère.

Utilisé en poutres ou en planches, le bois piège durablement le carbone.

Brûlé, le bois ne rejette dans l'atmosphère que la quantité de dioxyde de carbone qu'un nouvel arbre absorbera durant sa croissance.

Il suffit donc d'exploiter les forêts dans des conditions "durables" permettant leur renouvellement. Par contre, les énergies fossiles (pétrole et dérivés), lors de leur combustion, libèrent dans l'atmosphère des quantités de dioxyde de carbone jusqu'alors emprisonnées sous terre... et répandent du soufre (SO₂).

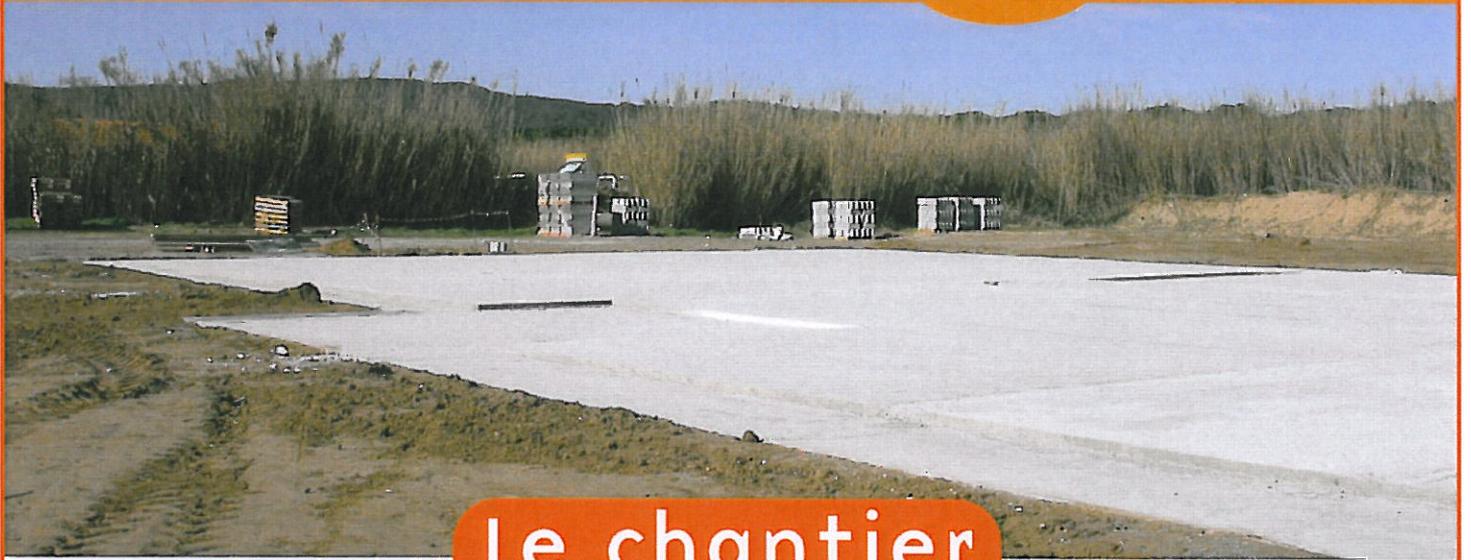
Pour en savoir plus :

- Observatoire national sur les effets du réchauffement climatique - ONERC.
- Bois - énergie : www.ecologie.gouv.fr www.flamme.verte.com
- Gestion durable de la forêt : www.pefc-france.org
- Bois d'œuvre : www.bois-construction.org

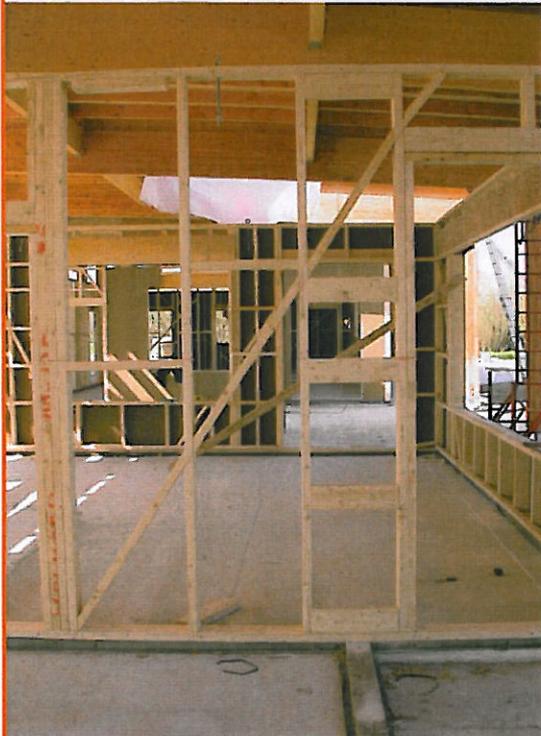
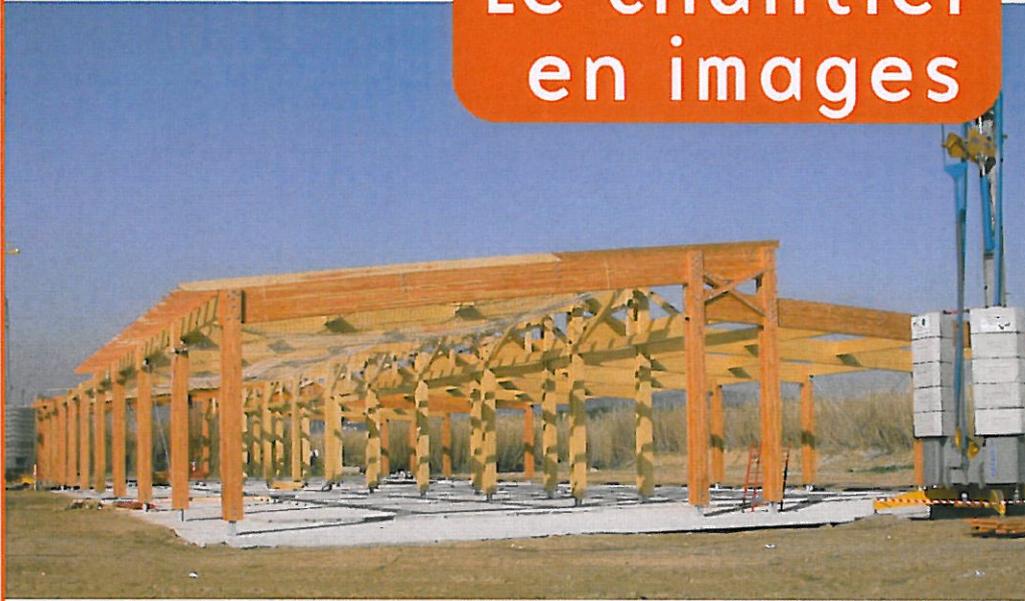


Le centre aéré en chiffres

Emprise au sol	1329 m ²
Surface hors œuvre nette	810 m ²
dont	
salle polyvalente	92 m ²
réfectoire	58 m ²
cuisine	40 m ²
salle d'activités (I)	55 m ²
salle d'activités (II)	55 m ²
salle d'activités (III)	55 m ²
bibliothèque	25 m ²
dortoir	30 m ²
Infirmierie	10 m ²
Capacité d'accueil	125 personnes
dont	100 enfants
Maîtrise d'ouvrage	Service municipal « Urbanisme et travaux neufs » Michel Courtin adjoint au maire Didier Gineste chef de service
Architecte	Anne Guillec



**Le chantier
en images**



Centre de loisirs, première !

Le centre de loisirs municipal, en fonctionnement depuis le mois de février, a été inauguré le 10 juin, en présence de nombreuses personnalités et de très nombreux Ramatouillais conviés à cette journée de fête. L'occasion pour beaucoup d'habitants de découvrir cet équipement exceptionnel, que nous avions présenté dans le détail dans la précédente revue municipale. Près de 600 personnes étaient présentes, invitées, à déguster, un succulent aïoli, après une visite du bâtiment et les traditionnels discours. Le Préfet du Var et le Président du Conseil général avaient tenu à être présents aux côtés du Maire, Roland Brunot, et de tous les représentants des collectivités ou organismes ayant contribué au financement ou à la construction de ce centre (Région, Caisse d'allocations familiales, etc.).

Après le déjeuner servi en plein air, à l'abri du soleil, les enfants furent les rois de la fête : animations organisées avec les animateurs du centre, manger, goûter, barbe à papa... L'après-midi fut belle et joyeuse,





CONSTRUCTION DU CENTRE AERE MUNICIPAL

~~~~~

### PLAN DE FINANCEMENT

~~~~~

Etudes, honoraires, travaux bâtiments TTC			1 785 000
Aménagement des abords TTC (parking, clôture, espace vert)			193 000
<u>Subventions bâtiments :</u>			
- Conseil général (110 000 + 170 000) :	280 000		
- Conseil régional :	145 000		
- CAF :	342 500		
<u>Subventions chaudière à bois :</u>			
- Conseil régional :	11 300		
- Conseil général :	7 400		
- ADEME :	11 300		
Total subventions :	797 500	48%	
Emprunt :	670 000	40%	
Autofinancement :	204 000	12%	
Total :	1 671 500	100%	
Récupération TVA (0,15482) :	306 500		
	<hr/>		<hr/>
	1 978 000		1 978 000

Le pourcentage affecté aux subventions, à l'emprunt et à l'autofinancement est calculé sur le coût des travaux hors taxes.

SERVICES	CA 2004	CA 2005	CA 2006	CA 2007	ECART (07-06)	BP 2008	OBSERVATIONS
O3 CANTINE	2 565,10	3 318,21	3 853,59	3 603,19	-250,40	5 420,56	FACTURES 2008
O3 CANTINE	900,98	994,38	1 110,25	710,00	-400,25		Gaz cantine
O4 MATERNELLE	2 157,19	2 377,85	2 569,05	2 402,13	-166,92		
O6 PRIMAIRE	4 846,31	5 944,62	6 422,72	6 005,33	-417,39		
O7 GARAGE		153,69	0,00	0,00	0,00		
10.00 CENTRE AERE	225,24	675,59	1 973,14	1 724,22	-248,92		Plaquettes bois en 2006
10.00 CENTRE AERE			355,98	383,00	27,02		Bouteilles de gaz
12.00 POSTE SECOURS							Bouteilles de gaz
18.00 POLICE/MUNIC							Bouteilles de gaz
TOTAL	10 694,82	13 464,34	16 284,73	14 827,87	-1 456,86	5 420,56	
DETAIL DES ACHATS DE BOIS (CENTRE DE LOISIRS) EN 2007							
DATES	TONNAGE	PRIX UNITAIRE	TOTAL TTC	OBSERVAT°			
39 105,00	4,22	62,00	261,64				
39 133,00	7,04	62,00	436,48				
39 167,00	6,58	62,00	407,96				
39 436,00	9,97	62,00	618,14				
TOTAL	27,81		1 724,22				
DETAIL DES ACHATS DE FIOUL CHAUFFAGE (GROUPE SCOLAIRE) EN 2007							
DATES	NBRE LITRES	PRIX UNITAIRE	TOTAL TTC	OBSERVAT°			
39 090,00	3 170,00	0,63	1 997,27				
39 118,00	2 765,00	0,62	1 714,32				
39 146,00	2 580,00	0,62	1 599,61				
39 177,00	2 832,00	0,65	1 840,87				
39 213,00	1 331,00	0,66	878,56				
39 443,00	4 975,00	0,80	3 980,02				
TOTAL	17 653,00		12 010,65				